Femmes Journalistes de Sport réaffirme son soutien à Marie Portolano

4 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Femmes Journalistes de Sport **salue la relaxe de Marie Portolano**, prononcée ce **4 novembre 2026** par le tribunal judiciaire de Paris dans la procédure en diffamation engagée par Pierre Ménès.

Cette décision **ne doit pas faire oublier les conséquences de cette affaire** sur la **carrière des femmes qui ont osé prendre la parole**. Marie Portolano a dénoncé les faits dont elle dit avoir été victime lorsqu'elle travaillait au Canal Football Club. Dans son documentaire *"Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste"*, elle a recueilli le témoignage d'Isabelle Moreau, ancienne coprésentatrice de l'émission, qui avait subi un baiser forcé de Pierre Ménès en 2011. Cet épisode avait notamment contribué à **son départ du journalisme sportif.**

Ces deux parcours rappellent que les **violences sexistes et sexuelles ne relèvent pas de situations isolées** et que celles qui osent les dénoncer peuvent en payer un lourd tribut professionnel.

Femmes Journalistes de Sport rappelle que les **rédactions**, les **directions** et **l'ensemble du milieu du journalisme sportif** ont une **responsabilité majeure dans la prévention de ces violences et la protection des femmes** qui les dénoncent. **La tolérance, la minimisation ou le silence face à certains comportements contribuent à leur persistance.**

Les procédures judiciaires engagées à l'encontre de celles qui témoignent peuvent constituer des **moyens d'intimidation et dissuader d'autres femmes de prendre la parole.**

L'association réaffirme **son soutien à toutes les femmes qui dénoncent les violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif et médiatique.** Leur permettre de **s'exprimer librement**, **d'être entendues** et de poursuivre leur carrière doit rester une **priorité**.

Femmes Journalistes de Sport

#OccuponsleTerrain